

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Où nous en sommes. Une déclaration de Clemenceau. — Que doit payer l'Allemagne? TOUT!... — Elle le peut. La fortune ennemie d'après des documents boches. Ne nous laissons pas duper par les mensonges des Barbares. — Les Germains nous traquent la voie: Un document intéressant publié par la Bavière. — L'avertissement du corps électoral anglais.

Après les parlementaires Anglais, les parlementaires Français se sont émus des lenteurs des pourparlers. Le Sénat et la Chambre réclament une Paix digne de la Victoire. Ces manifestations ne peuvent laisser indifférents les Quatre qui s'obstinent dans des délibérations secrètes. Celui ou ceux qui font obstacle à la réalisation d'une paix juste, obligent l'Allemagne à une réparation intégrale, sauront que le Monde attentif réclamera des comptes aux chefs qui entravent une décision attendue par l'humanité. Cela, sans doute, diminuera les résistances et facilitera une entente profitable à tous. Preuve en est la rassurante déclaration de M. Clemenceau à la délégation du groupe radical-socialiste.

Le règlement serait donc bien celui que nous attendons, car il est un point sur lequel aucun désaccord n'est possible.

L'Allemagne a voulu la guerre. Elle a brûlé, saqué, pillé, dévasté, dans l'espoir que le succès la soustrairait à toute responsabilité. Au lieu de la victoire escomptée, c'est la défaite qui est venue. Aujourd'hui, il faut régler les comptes.

Que doit payer l'Allemagne? Voilà la question qui résume la situation.

La réponse n'est pas moins précise: TOUT!

TOUT, car il serait odieux qu'une partie des charges restassent pour compte aux nations victimes de la criminelle agression. N'est-ce pas trop, déjà, qu'elles aient à pleurer les meilleurs de leurs fils tombés pour le triomphe du Droit?

TOUT, sur ce chapitre l'unanimité doit être absolue du côté des Alliés, car elle est méprisable l'opinion des quelques milliers de yankees dévoyés, vendeurs de porcs ou de cotons, qui ne connaissent que le culte de l'argent; dont le suprême désir est qu'on laisse aux Boches le moyen de payer largement les envois fructueux que ces yankees entassent en vue de prochaines expéditions!

TOUT, on y viendra donc à coup sûr. — Cela ne veut pas dire que les contribuables français ne seront pas tenus, quand même à un effort personnel. Les conditions de la vie ont changé et il faudra beaucoup plus d'argent à l'Etat pour payer ses fonctionnaires dont le traitement s'accroît!... Mais, du moins, nous devons régler toutes les autres dépenses avec l'argent venu d'Allemagne.

Quel sera le total à exiger? on ne peut le savoir encore; l'essentiel est de faire signer l'engagement de principe. On chiffrera plus tard, quand les dégâts seront réparés.

En attendant, il faut exiger le maximum comptant et obtenir l'engagement que le soldé sera versé par annuités, quelle que soit la durée des versements.

Aux âmes sensibles qui s'inquiètent de l'avenir de nos ennemis on pourrait objecter que le sort des Français — sort immerité — eût été autrement terrible si les Barbares avaient vaincu les Alliés. Mais il est des arguments qui restent impuissants à convaincre les sourds volontaires.

La question est donc d'obtenir le règlement sans s'inquiéter des illuminés qui rêvent de serrer au plus vite la main des assassins de nos fils...

L'Allemagne peut-elle payer? Oui, certes. C'est une question de temps. La fortune d'un pays ne se mesure pas simplement au total des capitaux qu'il peut réunir à un jour déterminé.

La fortune d'un pays est fixée par sa capacité de production.

Cette production donne un revenu annuel. Si ce revenu annuel suffit

simplement à assurer les besoins de la nation, cette dernière est pauvre, mais si les besoins satisfaits, il y a un surplus, elle est riche; très riche si ce surplus est important.

Or, pour apprécier ce surplus, nous avons des documents Boches, non suspects par conséquent.

Par exemple, une carte postale de propagande allemande, distribuée en 1917 par les soins des caisses d'épargne et de prêts de l'empire d'Allemagne, publiait le tableau que voici:

Dépôts dans les caisses d'épargne par tête d'habitant (1913)

En Allemagne	292 marks
En Angleterre	167
En France	115

D'où il résulte que, leur existence assurée, les Allemands avaient, en 1913, un surplus supérieur du DOUBLE à celui des Anglais et TROIS FOIS PLUS GRAND que celui des Français.

De l'aven de Berlin, l'Allemagne est donc une nation très riche, puisque tous les ans les économies des habitants se chiffrent par un total qui donne une moyenne de 365 francs par tête.

Il n'est pas besoin d'avoir fait des mathématiques spéciales pour calculer que cela donne, pour 60 millions d'habitants, un total supérieur à 21 milliards de francs — mettons 10, les Allemands ayant peut-être exagéré!

Si, à ce chiffre déjà énorme, on ajoute le total du *superflu* dont les Boches auront à se passer pendant quelques lustres, ce qui est une expiation fort douce; si on ajoute encore les milliards antérieurs prévus pour l'armée et la marine, qui seront sans emploi désormais; si on ajoute enfin les milliards que nous saurons prélever par un pourcentage à fixer sur les grandes entreprises: douanes, mines, chemins de fer, etc., on arrive à un total imposant qui suffira certainement à solder au bout de 2 années, l'emprunt de libération que seront tenus de lancer les puissances Alliées.

Voilà le but tel que viennent de le fixer les représentants Anglais à Lloyd George. Nos voisins estiment, en effet, qu'il faut établir la note complète ou tout au moins obtenir une reconnaissance formelle des Boches pour le total qui sera obtenu plus tard.

Cela fait, il doit être entendu que ce total sera impérieusement exigé par des versements annuels.

Pour cela, maintenons la capacité de production de nos ennemis afin de ne pas détruire notre gage, puis obtenons que le surplus et le superflu nous soient donnés jusqu'au jour où le compte sera soldé.

Voilà l'élémentaire justice.

Surtout, ne soyons pas dupes des mensonges teutons.

Alors que l'Allemagne déclare aux Alliés que son commerce et son industrie sont paralysés, qu'elle manque de toutes sortes de matières premières et de wagons pour faire face aux besoins les plus urgents, elle trouve moyen d'envoyer par le Danemark, de grandes quantités de marchandises en Suède.

La valeur totale des marchandises ainsi expédiées s'élève, pour le mois de janvier 1919, à plus de 100 millions de couronnes. Cette somme est égale à la valeur du transit TOTAL par la même voie pour toute l'année 1918.

De tels faits montrent une fois de plus que l'Allemagne ment quand elle affirme qu'elle est ruinée et que sa vie économique est complètement désorganisée. Elle ment puisqu'en un seul mois de 1919 elle a fait autant que dans toute l'année 1918.

Encore une fois, pas de pitié déplacée, exigeons un règlement intégral.

France, quelques points d'attache sur nos côtes normandes.

Quant à l'indemnité de guerre, elle était *carabinée!* (N'oublions pas qu'on était seulement à un mois du début des hostilités et qu'aucun Etat ne pouvait prévoir la vaise des milliards à laquelle nous assistons depuis 1914!...)

Scheidemann estimait que l'indemnité de guerre, *très élevée*, ne devait avoir pour limite que la faculté de paiement de l'Angleterre et de la France. On saignait à blanc les deux nations. Ce principe établi, Berlin exigeait deux « versements élevés immédiats ». (Au bout de CINQ mois les alliés n'ont pas encore touché un centime!!!). Ensuite on imposait aux Anglo-Français le versement d'une contribution annuelle pendant « une longue suite d'années ».

Scheidemann prévoyait que « les économies que réaliseraient les vaincus sur l'armée et sur la flotte leur permettrait de verser pendant « longtemps, à l'Allemagne, des indemnités importantes ».

Et afin de fixer ces indemnités au taux le plus élevé possible, Scheidemann prévoyait, à la charge des Alliés:

1° le règlement de tous les dommages de guerre (Alsace et Prusse orientale)

2° le remboursement de TOUTES les dettes d'Etat. (Les Alliés devaient donc régler les dettes antérieures à la guerre!!!). L'Allemagne entendait même forcer la note afin de créer « une réserve de nature à alléger les impôts futurs » et à développer encore l'industrie allemande.

3° le versement d'une somme de 5 milliards pour créer un fonds d'invalidité.

4° le versement d'une indemnité suffisante pour la création de nouveaux câbles, de nouvelles stations radiotélégraphiques et... pour l'institution d'une *cassette impériale* destinée à rétribuer les services exceptionnels des généraux vainqueurs.

5° enfin, les Alliés devaient apporter les capitaux nécessaires à l'amélioration en Allemagne des conditions d'habitation.

C'est tout juste si on ne demandait pas un crédit spécial pour entretenir les danseuses du Kronprinz!...

Quoi qu'il en soit, qu'on relise avec soin ce programme qui eût écrasé les Anglo-Français, qu'on s'écane qu'il était arrêté un mois après la déclaration de guerre, et qu'on le compare au résultat obtenu par les vainqueurs cinq mois après la Victoire!!!

Mais l'attente ne peut être vaine, l'heure de l'expiation approche et les peuples entendent que nos dirigeants exigent que l'agresseur paie la casse. Il serait dangereux d'aller contre la volonté des foules.

Les Anglais viennent de le prouver pour la deuxième fois en un mois.

M. Lloyd George avait obtenu un succès énorme aux élections générales de décembre. Or, au cours du dernier mois, deux députés de la coalition gouvernementale, déçus, ont dû être remplacés. Dans les deux cas c'est un candidat hostile au Premier anglais qui a été élu.

A West-Leyton, la majorité ministérielle de décembre était de 5.668 voix: elle s'est transformée en une minorité de 2.019 voix. A Central Hull, l'indication est plus formelle encore. Le candidat ministériel fut élu, en 1918, avec 10.371 voix de majorité. Le nouvel élu, adversaire de Lloyd George passe avec une majorité de 917 suffrages. C'est un déplacement de 11.000 voix sur 17.000 électeurs.

L'évolution est brusque, elle constitue un double avertissement dont le ministre devra tenir compte. Le corps électoral britannique est irrité de la politique de conciliation à l'égard de nos ennemis. Il entend qu'on en finisse avec une attitude désastreuse. Il le signifie à Lloyd George. A la confiance des premiers jours a succédé une désillusion générale. Pour regagner la confiance du pays, le ministre anglais doit travailler à mettre fin aux palabres énervantes et décevantes des plénipotentiaires.

Il fut une heure où le temps travaillait pour les Alliés. Désormais il travaille pour les Boches. Il n'est que temps d'aviser!...

Cela est d'autant plus nécessaire que nos ennemis sont pleins de morgue. Dans un récent discours, écrit

Auguste Gauvain des Débats, « Scheidemann a affecté de parler avec modération. Il fait figure d'homme de gouvernement. Il se place sous l'égide de la Ligue des nations. Il parle de la réconciliation des peuples. Il feint de consentir un grand sacrifice pour l'amour de l'humanité en renonçant à sa demande de plébiscite en Alsace-Lorraine. Il gémit devant la perspective d'un recours à la force. Il est tout à la conciliation. Les députés du Centre renchérissent: l'Allemagne doit entrer tout de suite dans la Ligue des nations; elle ne veut pas subir, elle ne mérite pas de quarantaine morale! L'Allemagne se présente devant l'Europe nouvelle en robe baptismale. On dit que MM. Wilson et Lloyd George ne restent pas insensibles devant ce spectacle attendrissant. Ils ont fait choisir Genève pour siège de la Ligue des nations, de crainte que Bruxelles rappelât le cauchemar de la guerre. Loin de nous, ah! loin de nous ces ananais souvenirs! Mais il est des millions de familles en deuil et de foyers dévastés où ces souvenirs flambent dans des lueurs d'incendie ».

C'est ce que M. Wilson oublie vraiment trop!...

Billet Parisien

(De notre Correspondant parisien):
Paris, 12 avril 1919.

La faillite des politiciens

Je ne sais pas d'exemple plus frappant de la nocivité du gouvernement par les politiciens que le gâchis au milieu duquel se débattaient nos malheureux compatriotes des régions libérées du Nord et de l'Est.

Quand, par l'héroïsme de nos merveilleux soldats et la science de leurs chefs, les pays trop longtemps souillés par le séjour de l'Allemand furent enfin évacués, nous pensions tous que les pouvoirs publics n'auraient pas de souci plus urgent que de ravitailler les départements envahis, de faciliter aux habitants la reprise du travail agricole, industriel et commercial.

Par le pense, nous entendions déjà le choc des marteaux sur l'enclume, le cliquetis des métiers à tisser, le halètement des machines, le ronronnement des pompes; nous voyions le cultivateur guider sa charrue dans les champs sur lesquels on se battait hier.

Hélas! Nous sommes loin de compte. Cinq mois se sont écoulés depuis l'armistice, et rien ou presque rien n'est fait. Ecoutez le tragique cri d'appel qui parvient de Lille à notre confrère parisien, la *Démocratie Nouvelle*, et qui résume la situation navrante dans laquelle le défaut d'organisation et d'action plonge les malheureux habitants des pays envahis:

« Nous sommes ici, cinq, trois petits industriels et deux commerçants; nous représentons ensemble 523.000 fr. de réquisitions, pillages, amendes boches. Nous avons dû emprunter pendant l'occupation pour nourrir nos familles; voilà cinq mois que nous sommes délétrés du joug, et le gouvernement n'a même pas autorisé un établissement de crédit à nous faire des avances sur nos réquisitions ».

Pendant l'occupation, nous mourions petit à petit, faute de nourriture, faute de charbon, par la faute des Boches. Nous allons mourir, maintenant que nous avons du charbon, de la nourriture, faute d'argent par la faute des Français.

« Les démobilisés rentrés, faute de travail commencent à bouder; les conversations s'animent, deviennent furieuses; les maires démissionnent. Les petits patrons, si on leur consentait des avances sur leurs bons, prendraient des initiatives. Mais non, on les tient... »

« En un mot, on nous dure la pilule, on prononce de beaux discours, mais on fait tout ce qui est nécessaire pour nous mettre des entraves et nous empêcher de nous relever. »

Ne nous étonnons pas de cette faillite dont nos citoyens du Nord sont les pitoyables victimes: sous un régime d'irresponsabilité toute initiative hardie est impossible. Les fonctionnaires exécutent nonchalamment des ordres imprécis, souvent contradictoires; ce n'est pas eux qui porteront le poids des fautes commises: pourquoi sortirait-ils de leur léthargie et se préoccuperaient-ils d'autre chose que de passer la fin du mois au guichet du trésorier-payeur?

L'exemple de l'indifférence et de l'impuissance leur vient, d'ailleurs, de très haut. Après bientôt cinq ans de guerre, le Parlement n'a pas encore réussi à voter la loi sur la réparation des dommages causés par l'ennemi aux régions envahies. Depuis des années, le projet fait la navette entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon; on le discute aux séances du matin, devant des banquettes vides: un pareil sujet ne saurait passionner les politiciens. Du vote de cette loi dépend la fortune de plusieurs millions de Français; sans doute, mais cela ne vaut pas, pour les professionnels de la politique, un discours de M. Viviani, qui est assuré, lui, de faire salle comble.

Claude BARCY.

INFORMATIONS

Douaumont et Fleury ne seront jamais reconstruits

Le maire de Douaumont, M. Dabit, a envoyé à tous ses anciens administrés une lettre dans laquelle il leur dit:

« La commission cantonale a dû conclure à l'expropriation totale de Douaumont. Telle est la triste communication que j'ai à faire à mes chers compatriotes disséminés aux quatre coins de la France. »

Le maire de Fleury, M. Simon Olivier, a dû écrire une lettre semblable: « La commission cantonale, écrit-il, a dû décider que le village de Fleury ne peut être reconstruit ni son sol cultivé, n'étant plus que ruines et dangers de toutes sortes. »

Voilà, hélas! des réfugiés qui le seront toujours; il leur faudra se faire un autre foyer. Mais est-ce que ces malheureux n'auront pas le droit de demander que les Boches paient totalement les frais d'installation dans une autre localité? Ah! si les Boches avaient été victorieux!

La question de la Sarre est réglée

Il est acquis maintenant que la propriété des mines a été de façon absolue conférée à la France. Le statut politique auquel sera soumis le bassin de la Sarre a également été fixé; mais les renseignements précis ne peuvent, parait-il, être communiqués à présent. On dit que le bassin de la Sarre constituera une sorte d'Etat interrégional autonome placé sous l'égide de la Société des Nations, mais administré par la France, qui recevra un mandat à cet effet. Ce statut demeurera en vigueur probablement pendant une quinzaine d'années.

Au bout de ce laps de temps, il se serait procédé à un plébiscite destiné à permettre aux populations de choisir leur nationalité définitive.

Bien qu'aucune information officielle n'ait été donnée au sujet du règlement de la question de la Sarre, il semble qu'il comporte le transfert de la propriété des houillères à l'Etat français toute garantie étant d'ailleurs prise, pour que l'exploitation de ces houillères ne puisse être contrariée par une ingérence de l'Allemagne.

Les indemnités

La question des indemnités est revenue sur le tapis. Il ne reste plus à fixer que le montant exact de la provision à exiger de l'Allemagne. Il est à croire que cette fixation oscille, pour l'instant, autour du chiffre de 130 milliards. Ces 130 milliards seront payables en or, mais pas immédiatement, bien entendu. La modalité des paiements à effectuer est encore à l'étude.

Serions-nous dupés?

La délégation tchéco-slovaque qui est arrivée samedi à Paris pour défendre les droits des Slaves habitant la Saxe et la Silésie allemande, vient d'apporter au ministère de la guerre français des renseignements extrêmement troublants sur les manœuvres de nos ennemis dans les provinces orientales de l'empire.

Les délégués tchèques, qui ont tous habité la campagne allemande, ont assisté comme témoins oculaires au gros travail qui se poursuit actuellement en vue de refaire secrètement une armée allemande capable un jour d'imposer par la force à ses voisins. Le président de la délégation, M. Broda, a fourni des précisions.

Tout en démobilisant leur armée régulière, les Boches sont en train de constituer une armée nouvelle « officieuse » qui chaque jour augmente de milliers d'adhérents.

M. Broda indique même les endroits où l'on a entassé et caché les armes, les munitions, l'artillerie, l'aviation, le matériel de chemin de fer.

Dantzig sous le protectorat polonais

Des renseignements, non officiels d'ailleurs, mais puisés à bonne source, permettent de croire que le territoire autour de Dantzig serait englobé dans l'Etat polonais. Quant à la ville même, on lui accorderait une administration autonome, sous le protectorat polonais. Il ne semble pas que cette solution assez compliquée soit de nature à satisfaire les parties en cause.

En Saxe

Au cours d'une manifestation des blessés des hôpitaux de Dresde contre le ministre de la guerre Nauring, une foule excitée a pénétré dans le bâtiment du ministère, s'est emparée du ministre, l'a traîné dans la rue, l'a maltraité et jeté dans l'Elbe, où il fut tué à coups de fusils.

Ils voudraient causer

Suivant la « Deutsche Tageszeitung », des émissaires du gouvernement de Moscou se seraient mis en route afin d'engager des pourparlers « tout d'abord officieux » avec tous les gouvernements de l'Entente.

Le journal allemand, commentant cette nouvelle écrit: « L'Amérique ne sera certainement pas la dernière à prendre la main que Lénine s'efforce de lui tendre; et elle-même lui tend, à son tour, de l'autre main, le dollar tout puissant. »

L'armée bolchevik du Nord

Le correspondant spécial du « Morning Post » à Arkhangel, calcule que l'armée bolchevik d'avant-garde, à laquelle les colonnes alliées vont se heurter, est forte de 30.000 hommes, mais dans ce chiffre, les réserves ne sont pas comprises.

Cette armée est très fortement constituée. Les Comités de soldats ont été abolis par ordre du gouvernement de Moscou, et l'autorité la plus absolue a été rendue aux officiers. Les officiers sont excellents, presque tous ont été recrutés parmi le corps de l'ancienne armée impériale.

En outre, ils ont été avertis que s'ils se faisaient battre, leurs femmes et leurs enfants seraient impitoyablement massacrés.

Justice sommaire bolcheviste

Le gouvernement soviétiste russe a publié un décret ordonnant de fusiller immédiatement, sans aucun jugement, tous ceux qui sans y être autorisés seront trouvés porteurs d'armes.

Les Américains en Russie

Les croiseurs *Des Moines* et *Sacramento* partent aujourd'hui pour Plymouth, se dirigeant vers la Russie. Plusieurs bâtiments destinés à naviguer sur les fleuves sont également prêts à partir pour le théâtre des opérations.

On télégraphie d'Arkhangel que mardi dernier les croiseurs *Galveston* et *Chester*, ayant à bord des détachements du génie et le général Richardson, le nouveau commandant des forces du nord de la Russie, sont arrivés à Mourman.

Les dommages de guerre en Roumanie

Suivant une information de Bucarest, la commission générale de statistique de Roumanie vient d'arrêter à 6 milliards 608 millions le chiffre des dommages de guerre causés au pays par l'ennemi et les troupes russes (non compris les dégâts subis par l'industrie du pétrole).

Un gouverneur pendu en Turquie

Le jugement de la cour martiale contre le gouverneur Yozcard-Keimal Bey et le commandant de gendarmerie Tedfik Bey est terminé. Suivant le réquisitoire, la cour martiale a condamné Yozcard-Keimal Bey à mort et Tedfik Bey à quinze ans de réclusion. Le sultan ayant approuvé la sentence, Keimal a été pendu hier à dix-neuf heures.

Les Anglais à Trébizonde

Les journaux publient une dépêche de Constantinople, disant que les troupes britanniques ont occupé Trébizonde.

N.B. — Trébizonde, chef-lieu de vilayet d'Asie-Mineure, est un grand port de la mer Noire pour le trafic avec la Perse et l'Arménie. La ville compte 55.000 habitants.

L'affaire Humbert-Lenoir-Desouches

Douzième audience

Les témoins Tannery et Juge ont connu les accusés: Juge était principal clerc de Desouches; il a vu les millions dans la valise suisse. Une dame, Mme Rochebrune, a avéré Humbert que des Français en Suisse faisaient de l'espionnage pour le

compte des Boches. Elle affirme qu'elle a signalé Bolo. Le défenseur de Humbert affirme que jamais dans ses lettres à Humbert le témoin n'a parlé de Bolo. Il montre les lettres et ce nom ne s'y trouve pas. Le témoin est confondu.

M. Saint-Brice, rédacteur du Journal déclare qu'il fit des réserves sur l'opportunité de publier un article qui parut sur le directeur de journaux américains, le germanophile Hearst. M. Pétet, ancien garde des sceaux, affirme avoir reçu Humbert qui lui a parlé des agissements de Desouches et Lenoir. M. Lefèvre-Vaquerie déclare qu'il avertit Humbert qu'il y avait danger à traiter avec Lenoir.

M. Weber a été le collaborateur de Humbert : il a été son témoin et son confident. Il raconte comment fut faite la vente du Journal et indique que c'est vers décembre 1915 que Humbert eut des doutes sur l'origine des fonds fournis par Desouches et Lenoir.

M. Eloi, expert en écritures, dit que le contrat Schoeller et les lettres à Mme d'Artis sont de la même écriture. Elles seraient donc de Lenoir.

M. Bodin, expert en écritures, soutient la thèse contraire : Un autre expert M. Jamin fait une déclaration identique.

Chambre des Députés

Séance du 14 avril 1919

La Chambre discute le projet de loi qui a pour objet la réorganisation de l'Office national du Commerce extérieur qui est adopté, ainsi que le projet de loi ouvrant au ministère des travaux publics et des transports, pour les dépenses du budget annexe des chemins de fer de l'Etat un crédit supplémentaire de 8 millions 650.000 francs.

La Chambre reprend la discussion de la loi électorale. L'article 10 porte que l'Etat prendra à sa charge la distribution des bulletins et des circulaires des candidats.

Une discussion confuse s'engage entre plusieurs députés : de vives protestations se font entendre contre la motion qui déclare nuls tous les bulletins qui ne seraient pas distribués par l'Administration. Finalement, l'article 10 est renvoyé à la Commission.

Sénat

Séance du 14 avril

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Latappy, sénateur des Landes. Le Sénat discute divers projets relatifs à la réforme de la magistrature.

Les divers chapitres du projet sont adoptés.

CHRONIQUE LOCALE

Les beautés de l'Administration

Nous parlons, dans notre dernier numéro des gaspillages énormes qui avaient été commis et sont encore commis dans les services administratifs divers : gaspillages qui n'ont pas été au préjudice de tout le monde, évidemment, mais qui dénotent chez les coupables une mentalité dangereuse pour l'intérêt public.

Ici, c'est le lucré qui anime les gaspilleurs ; là, c'est la routine ou la mauvaise volonté des Lébureau qui sont la cause de la perte de stocks énormes de matériel et de marchandises.

Les exemples abondent : on les connaît et on laisse faire. Le Comité Duploix en raconte un : il mérite d'être cité :

« Dans un petit village, des Américains sont arrivés. On a réquisitionné dans tous les villages des environs de la paille pour mettre dans leurs paillasses. La paille, mon Dieu, dans nos campagnes en temps

ordinaire, il y en a, en assez grande quantité même. Cette année, cette réquisition, importante, venant après toutes les autres, gênait beaucoup. Néanmoins, comme il s'agissait de nos amis et associés et qu'on leur sait gré de leur intervention utile, nos paysans se sont exécutés de bon cœur. On a donc apporté un gros tas de paille que l'on a mis sur la place de l'Eglise. Les amis d'outre-mer ont rempli leurs paillasses, puis ils sont partis et ont été remplacés par d'autres. Cela s'est répété plusieurs fois. A chaque départ, on vidait les paillasses et on les remplissait avec de la belle paille fraîche. Il y a maintenant, sur la même place de l'Eglise, un gros tas de paille usagée — sur laquelle il a plu, il pleut, qui pourrit et qui commence à faire du bon fumier. Il ne lui manque pour être tout à fait au point que d'avoir servi de litière à des animaux. A cela, on peut remédier facilement dans un pays d'élevage comme celui dont il s'agit.

Le colonel ou l'officier qui commande la place s'est trouvé ennuyé par la vue de ce tas de paille avariée qui montait toujours, il chercha à s'en débarrasser et trouva facilement un moyen. On lui offrit cent cinquante ou deux cents francs, peut-être plus, le chiffre ne fait rien à la chose. Ce n'était pas cher, mais cela le débarrassait et puis enfin c'était de la bonne administration. Le colonel demanda l'autorisation de conclure le marché ; par ordre supérieur on lui répondit : Défense absolue de vendre quoi que ce soit. Vous ferez charger cette paille sur des camions qu'on vous enverra ad hoc, on conduira la paille dans un champ et on la brûlera... Résultat : perte de 300 fr., dépense d'essence, de pneus, etc., etc.

La somme n'est pas énorme ; mais, comme le gaspillage s'est produit sur tout le territoire, un simple calcul prouverait que c'est par millions et millions que se chiffraient les pertes de matières qui seraient si utiles pour le public rationné.

Par contre, l'Administration ne veut rien perdre. Un de nos confrères raconte : dans les localités situées à proximité de la ligne de feu, des octrois sont établis. A Arras, pas mal d'habitants qui avaient sauvé quelques centaines de bouteilles de vin en les transportant à Hesdin, doivent prendre un congé régulier pour ramener leur boisson chez eux. En entrant en ville, ils sont obligés d'acquitter, pour la seconde fois, les frais d'octroi. Il en est de même à Douai où les habitants en revenant chez eux, avec quelques caisses de ravitaillement, doivent payer des droits d'octroi.

Notre confrère ajoute, qu'à ce compte, il n'y aurait rien d'étonnant qu'un de ces jours, les trous d'obus fussent imposés comme « portes et fenêtres » supplémentaires !

Cette sévérité administrative, n'est pas du gaspillage ; mais nous avons publié ce fait par opposition au premier, car si dans le premier, les finances sont frustrées, dans le second, le public est brimé. Dans les deux cas, c'est le public qui est victime, parce que c'est lui qui pâtit du gaspillage et en outre, parce qu'il est obligé de payer tous les frais.

Scandale d'une part, sévérité stupide d'autre part : cela peut-il durer ? L. B.

Vente de pommes de terre

L'Office départemental dispose actuellement de quantités importantes de pommes de terre, soigneusement triées, pouvant être livrées assez rapidement, pour la consommation.

Ces pommes de terre seront cédées aux négociants au prix de 34 fr. 70 les 100 kilos, prises au Magasin départemental à Cahors, et ne devront, dans aucun cas, être revendues aux consommateurs à un prix supérieur à 45 fr. les 100 kilos.

Les intéressés devront remettre leurs demandes à la Mairie de leur résidence, dans le moindre délai, pour transmission à la Préfecture.

Ainsi donc, de jour en jour, le prix des patates baisse. Le phénomène est étrange !

Hier, l'on disait, quand on se plaignait de la cherté de ce tubercule : « La récolte a été si mauvaise ! » Et aujourd'hui, voici que les patates affluent !

C'est d'abord l'Intendance qui se décide à vider les stocks qu'elle avait accumulés : stocks hélas ! qui ne sont pas tous dans un état superbe. Quand on ouvre les sacs, que de patates l'on trouve bonnes à faire du fumier !

Mais arrivent également les patates

que les gros commerçants conservaient dans leurs entrepôts. Il n'y avait pas de pommes de terre ? La récolte avait été déplorable ? C'est vrai ; cependant aussi déplorable qu'elle était la récolte, il paraissait anormal que l'on ne trouvât pas quelques kilos de patates sur les marchés, dans nos foires.

Mais aussi, quand il y en avait, on ne les donnait pas ! Les ménagères le savent bien.

Or le moment est venu où les resserreurs comprennent qu'il n'est plus possible de garder plus longtemps leurs stocks : à la longue, les cours des patates fléchiront, diminueront considérablement, et puis les patates risqueront de pourrir.

Aussi, l'on voit — ce que l'on n'avait pas vu depuis 3 ans au moins — des marchands offrir, par voie d'annonces dans les journaux, des wagons et des wagons de pommes de terre. Il n'est pas de jour qu'on ne puisse voir passer dans nos rues des charrettes énormes de cette denrée qui valait, il y a encore quelques semaines, 1 fr. 20 le kilo. Heureux lorsqu'on en trouvait !

Aujourd'hui à 45 centimes le kilo, c'est donné. Ce prix fixé par l'Administration ne réjouit pas les resserreurs ; mais ça n'a pas d'importance, pourvu que le consommateur trouve son compte. C'est bien son tour ! L. B.

Votes de nos députés

Sur la proposition de M. Goude relative à la loi électorale et portant que « nul ne peut être candidat dans plus de deux circonscriptions », nos députés ont voté : Contre.

La Chambre a repoussé par 275 voix contre 196.

Remerciements de M. Clemenceau

On sait qu'à l'issue du banquet organisé par les Vétérans et anciens combattants de 1870-71, une adresse de félicitations et de confiance fut votée en l'honneur de M. Clemenceau, Président du Conseil.

M. le Commandant Panouze, le vénéral et sympathique Président de la Société des Vétérans, a reçu la lettre de remerciements suivante :

« Le Président du Conseil a été très touché des sentiments qui lui ont été adressés par les signataires de l'adresse que vous lui avez fait parvenir.

« Il vous prie de bien vouloir leur transmettre ses plus chaleureux remerciements.

« Veuillez agréer, etc. »

Promotion

Notre compatriote Elie Borne, originaire de Milhac (Lot), est promu au grade de sous-lieutenant du génie. Félicitations.

Mutation

M. Chailley, chef de bataillon au 7^e d'infanterie passe au 37^e.

Service de santé

M. Escat, médecin major de 1^{re} classe de l'armée territoriale à la 17^e région est promu médecin principal de 2^e classe.

MM. Martin, Lestrade, médecins majors de 2^e classe à la 17^e région sont promus à la 1^{re} classe.

Médaille d'honneur du travail

La médaille d'honneur en argent du travail a été décernée à M. Breil Ernest-Albert-André comptable dans la maison Paulus, à Cahors. Nos félicitations.

Enseignement primaire

Mlle Buscaill, institutrice intérimaire à Rocamadour, est nommée à Pin-sac.

Foyer du Soldat

L'Union franco-américaine a organisé à Cahors un « Foyer du Soldat » avec bureau de placement.

L'ouverture du Foyer du Soldat qui est certainement appelé à rendre de grands services aux soldats et aux démobilisés a eu lieu lundi 14 avril.

Il est installé dans l'établissement St-Gabriel, rue Emile Zola.

Nécrologie

Nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper M. le capitaine Liénard, ancien commissaire militaire à la Gare de Cahors. Son beau-père, M. Achille Levray est décédé à l'âge de 64 ans, à Paris où les obsèques seront célébrées mercredi 16 avril.

En cette douloureuse circonstance, nous prions M. le capitaine Liénard qui compte dans notre ville de vives sympathies, de vouloir bien, ainsi que sa famille, agréer l'expression de nos sincères condoléances.

LA FRIGO

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, une certaine quantité de viande frigorifiée a été expédiée à Cahors où elle a été mise en vente dès lundi dans les boucheries Albet et Layet.

Le public n'a pas manqué de faire provision : il y a eu affluence durant les heures de distribution.

Petites coupures

Samedi prochain 19 avril, une nouvelle série de coupures de 1 fr. et de 0 fr. 50, sera mise en distribution à la Banque de France, de 9 h. à 10 h. et de 14 h. à 15 h. Le minimum des échanges est fixé à 50 fr. pour chacun des deux types.

En vue de la diffusion rapide dans le public, les gros preneurs (pour 500 fr. et au-dessus) sont invités à se présenter au guichet dès l'ouverture pour être servis les premiers.

Syndicat des charcutiers

Les charcutiers de Cahors se sont réunis pour s'organiser en syndicat. Après la discussion des statuts, le nouveau syndicat a constitué son bureau.

Président : M. Alexandre Bessières. Vice-Président : M. Metzzeau. Secrétaire : M. Tulet. Trésorier : M. Villes.

Le bureau invite les charcutiers du département à adresser leur adhésion au Syndicat.

Plainte

Un boucher de notre ville, M. Perry a porté plainte au Commissariat de police contre un deses collègues pour injures et outrages.

Le 28 mars, les bouchers de Cahors prirent l'engagement ainsi que nous l'avons annoncé, de ne plus abattre de bœufs. Or, vendredi soir, M. Perry, était à l'abattoir et procédait à l'abattage d'un bœuf. Un boucher témoin lui reprocha vivement de manquer à l'engagement pris. La discussion dut être vive, orageuse, puisque M. Perry a porté plainte contre son collègue.

D'autre part, on assure que le Syndicat des bouchers aurait l'intention de poursuivre devant la justice M. Perry pour n'avoir pas tenu l'engagement pris de ne plus abattre de bœufs. Le Syndicat estime qu'en rompant le contrat, M. Perry a porté un grave préjudice à ses collègues.

Terrible accident d'autobus en Lot-et-Garonne

Lundi matin, à la suite d'une rupture du frein, le train-autobus de Castelmonron à Agen a versé à mi-côte de Prayssas et s'est écrasé sur l'un des accotements de la route, devant un profond remblai où furent projetés les voyageurs.

MM. Beaulieu, 52 ans, huissier à Castelmonron, et Couderc, propriétaire à Saint-Salbes, ont été tués sur le coup. Une femme de Prayssas a succombé peu après. Cinquante voyageurs ont été blessés, dont dix grièvement. L'autobus a été réduit en miettes. Seuls, deux voyageurs sont sortis indemnes du terrible accident, M. Malbec, conseiller général de Montclar, et le chauffeur de l'autobus.

Le parquet d'Agen est sur les lieux.

Foire du 12 avril 1919

La foire du 12 avril a été peu importante. Les cours des animaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 115 à 120 fr. les 50 kil. ; Vaches grasses, de 100 à 110 fr. les 50 kil. ; Bœufs de travail, de 2.600 à 3.200 fr. la paire ; Vaches de travail, de 2.300 à 2.800 fr. la paire ; Porcelets, de 100 à 180 fr. pièce selon

grosceur ; Moutons gras, 1 fr. 40 ; Agneaux, 1 fr. 50 le 1/2 kil. ; Brebis d'élevage, de 110 à 130 fr. pièce selon grosceur.

Poules grasses, 3 fr. 50 ; Poullets, 3 fr. 25 ; Lapins, 1 fr. 50, le tout le 1/2 kilo.

Œufs, 3 fr. 50 la douzaine.

Duravel

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir le succès de Mlle Juliette Borredon, de l'école de Duravel, à l'examen des bourses des lycées et collèges de jeunes filles qui a eu lieu à Cahors le 10 avril.

Mlle Borredon est la fille de Madame Borredon institutrice adjointe à l'école des filles dirigées par Mme Prieur.

Nos félicitations à la jeune élève et aux distinguées maitresses.

Saint-Cyprien

Pécule militaire. — Les démobilisés, pères d'enfants âgés de 16 ans, qui étaient titulaires d'un carnet de pécule sont prévus que pour bénéficier de la majoration 20/0/0 attribuée à chaque enfant, ils doivent déposer une demande écrite à la mairie.

Tous renseignements leur seront donnés à la mairie, dimanche 20 avril à 9 h. 1/2 ; ils devront être porteurs de leurs pièces militaires.

Figeac

Compatriote. — Notre compatriote M. Jules Bailly, receveur de l'enregistrement à Libourne, vient d'être élevé sur place à la 1^{re} classe. Nos félicitations.

Tribunal correctionnel. — Audience du 12 avril. — Jacob Mourman, 41 ans, et Jean Fourman, 38 ans, vanners ambulants, 46 fr. d'amende chacun pour défaut de carnet anthropométrique.

Gourdon

C'est avec un profond regret que nous apprenons le décès de notre jeune et vaillant compatriote Albert Vienne, fils de M. Joseph Vienne, négociant et propriétaire, rue Bertrand, de Gourdon, survenu hier dans un des hôpitaux de Clermont-Ferrand.

Après avoir fait toute la longue et terrible campagne 1914-1918, il est particulièrement pénible d'être enlevé en quelques jours par une épidémie.

Nous adressons à ses malheureux parents l'assurance de nos condoléances émuës et bien sincères.

Martel

Lettre de félicitation. — M. le Directeur du service de santé de la 17^e région, vient d'adresser la lettre suivante à Mme Emboulas, Mlle Prat et M. Verlhac, instituteur :

« M. le Médecin-Chef de la place de Cahors me signale le concours bienfaisant que vous avez bien voulu apporter, durant la guerre, à l'œuvre de service de santé, en vous consacrant à l'administration de l'hôpital de Martel et en soignant avec zèle les convalescents et blessés militaires.

« Je tiens à vous exprimer les remerciements du service de santé ainsi que mes félicitations personnelles pour le mouvement incessant dont vous avez fait preuve dans l'intérêt de nos soldats, et pour le bel exemple de patriotisme que vous avez ainsi donné.

« Veuillez agréer, etc. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Chez les Boches

Scheidemann conspué

De Zurich : D'après le Journal de Stuttgart un vif incident s'est produit, samedi, à l'Assemblée Nationale. Hasse a établi que Erzberger rédigea le 4 septembre 1914, un mémoire sur les revendications impérialistes à imposer aux adversaires de l'Allemagne. De nombreux députés réclamèrent que l'homme d'Etat soit traduit devant la Haute-Cour pour avoir par ce mémoire d'annexions (dont nous parlons dans notre premier article) contribué à prolonger la guerre.

Voilà les Alliés prévenus !

De Bâle : Dans la Preussische Zeitung, le professeur Otto Hoetzsch exprime l'espoir que les délégués allemands réussiront, à Versailles, à profiter des divergences des Alliés.

Retour de l'émir Faïçal

L'émir Faïçal partira vendredi pour La Mecque. Il passera par l'Italie où il sera reçu par le roi Emmanuel.

soufflé le geste par une parole pour que Rambert obéit.

Et se tournant vers Pascal Arthez : — C'est à vous que je le laisse, dit-il en montrant le petit Jacques.

— Papa ! Papa ! Mais je veux aller avec toi ; je veux m'en aller avec papa, dit l'enfant.

Rambert avait dans les yeux de grosses larmes qu'il essayait de retenir. Il regardait la figure pâlie du pauvre petit ; puis, à côté, le mâle visage d'Arthez, et il se disait mélancoliquement : Maintenant, ceux-là vivront ensemble, tous deux, comme tout deux nous vivions, Jacques et moi !

— Je vous le confie, dit-il encore, jusqu'à ce que je sois libre !

— A bientôt, dit Arthez fermement. Il tendit à Rambert sa main, sa large main loyale, et Rambert, l'éclair aux yeux, le sourire aux lèvres, dit fièrement en regardant les agents, le juge, le commissaire, tout ce qui était le soupçon, l'accusation et le mépris, et qu'il bravait maintenant que Pascal Arthez croyait en lui, — il laissa tomber ou plutôt il jeta hardiment ce seul mot :

— Merci !

Et dans ce merci, il mettait tout son orgueil, toute la joie d'un acquittement et d'un triomphe.

Il relevait la tête comme s'il eût été non seulement absous, mais glorifié par cette poignée de main d'un honnête homme, d'un héros.

Puis, follement, donnant à l'enfant

un baiser, il se précipita vers le paillier, qui, dans l'encadrement de la porte ouverte, semblait plein de monde et de curieux entassés, se poussant pour voir l'assassin.

Arthez était demeuré seul dans la pauvre chambre, tenant par la main le petit Jacques, blanc comme un linge, les lèvres pâles, et qui pleurait. Lorsqu'il se pencha pour essuyer les yeux de l'enfant et l'embrasser pour sécher ses larmes, le docteur s'arrêta tout à coup, étonné de l'expression étrange, presque effrayante de ce visage tantôt contracté, tantôt couronné par la douleur.

Toute cette figure, devenue fixe, presque cadavérique, marmoréenne, exprimait l'effroi le plus profond et aussi quelque chose comme une colère froide et résolue. Pas un muscle d'ailleurs ne bougeait. Les prunelles avaient l'éclat terrible de la fièvre et l'immobilité de la mort. On eût dit que l'enfant était tombé soudain dans un état singulier de catalepsie.

Arthez lui mit les doigts sur les tempes : le front était glacé. Il prit le poignet, ce petit poignet où les veines couraient, comme de légers filets bleus sur la peau blanche ; il lui tâta le pouls. Le pouls battait à peine, à intervalles inégaux très peu rapprochés.

— Jacques ! Jacques ! dit Arthez. Jacques ne répondait pas.

— Jacques ! mon enfant ! Jacques demeurait toujours dans l'espèce de crise cataleptique où la

terreur l'avait jeté.

— Pauvre petit, fit le docteur, pauvre chétive nature nerveuse ! Faible corps destiné à vibrer à tous les chocs ! Tu ne comprends pas encore et déjà tu devines !

Et l'enfant restait toujours livide, l'œil fixe et le regard plongeant dans l'ombre, comme s'il eût encore vu, lui, son père, disparu et qu'on lui arrachait.

VII

INTERROGATOIRE

Noël Rambert fut ramené à la Conciergerie.

Il éprouva, en rentrant dans sa cellule, comme un soulagement. Là, du moins, il se sentait moins malheureux, étant seul. Les curiosités le torturaient. Pour l'accusé, la solitude d'ailleurs ne bougeait. Les prunelles avaient l'éclat terrible de la fièvre et l'immobilité de la mort. On eût dit que l'enfant était tombé soudain dans un état singulier de catalepsie.

Arthez lui mit les doigts sur les tempes : le front était glacé. Il prit le poignet, ce petit poignet où les veines couraient, comme de légers filets bleus sur la peau blanche ; il lui tâta le pouls. Le pouls battait à peine, à intervalles inégaux très peu rapprochés.

— Noël, qui était malade en entrant là et que la fièvre minait, dut à cet état de malaise croissant de supporter plus patiemment ces premiers jours de captivité. Il se sentait abattu, sans force, comme atteint d'une anémie morbide. Il était à bout d'efforts. Il avait cette lâcheté musculaire et morale d'un homme qu'une double souffrance affaiblit.

Le soupçon l'humiliait ; le mal, une sorte de langueur éternelle, l'affaiblissait. Il « se laissait aller », comme on dit, il était dans cet état d'abdication et de dégoût fréquent chez les tempéraments nerveux.

On se sent accablé ; on ne se révolte même plus, on subit le sort, on baisse la tête. On s'abandonne au courant, on dit : « Qu'importe ! » On donnerait sa vie sans la défendre, mais sans héroïsme aussi, comme on jeterait par la fenêtre un chiffon mouillé.

Rambert se disait : — Ils peuvent bien m'accuser, ils peuvent bien dire ce qu'ils voudront je suis honnête homme, voilà le principal... Et je n'aurais pas le petit Jacques à nourrir, à élever, que je ne me défendrais même pas... Qu'est-ce qu'il y a à espérer pour moi dans le monde ? Ah ! oui, si Marthe ne m'avait pas trahi !... Marthe !

Et tout un monde de douleur tenait dans ce nom.

Avec les journées qui s'écoulaient, il commençait pourtant à ressentir une instinctive terreur de la situation où le hasard l'avait jeté. De quelque façon qu'il voulût expliquer la soirée du 1^{er} janvier et l'apparition des Champs-Élysées, quelque vaillamment qu'il se débattit, l'accusation lui retombait toujours sur les épaules, plus redoutable et plus certaine. Son excuse, ce que le juge appelait le « système de défense », était, en effet, terriblement fantastique, in-

L'œuvre de Bolcheviks

Contre la Finlande

De Copenhague : Les Bolcheviks préparent, contre la Finlande, une attaque pour fin avril. Ils ont organisé, aussi, un mouvement insurrectionnel qui doit éclater, le même jour, en Suède et en Norvège.

Ils ne sont pas rassurés

De Copenhague : Les Bolcheviks estiment que le manque de cavalerie compromet tout succès de l'armée rouge.

La typhoïde en Russie

De Zurich : Les troupes bolchevistes ont apporté la typhoïde à Kieff. On annonce, également, que 7.500 personnes ont succombé à Petrograd.

Les joies du régime

De Bâle : Les autorités bolchevistes de Kieff ont promulgué un décret obligeant tous les membres de la bourgeoisie, jusqu'à 26 ans, à des travaux forcés exécutés sous la surveillance des gardes rouges.

Butin abandonné à Odessa

De Bâle : Les Bolchevistes se sont emparés, à Odessa, d'un important butin : locomotives, plusieurs milliers de wagons, automobiles, munitions...

En Pologne

De Varsovie : Les autorités polonaises ont arrêté, à Kowel, 4 individus venant de Russie et porteurs de fortes sommes et de proclamations bolchevistes.

Fumier de cheval à vendre

S'adresser à M. ROUX, 12, rue Victor-Hugo.

AVIS DE PASSAGE

M. COMBEUR, capitaine au 43^e d'infanterie, aujourd'hui démobilisé, a l'honneur de prévenir la clientèle du département du Lot, qu'il reprend, à la date du 15 avril, ses tournées de représentant de commerce, comme avant guerre, pour les liqueurs de marque et les vins fins.

BONNE OCCASION

A vendre 4 paires de meules et un blutoir en bon état. S'adresser au bureau du Journal.

MESDAMES, DES HUILES, SAVONS ET CAFÉS PRESQUE AUX PRIX D'AUTREFOIS

Bidon post. 10 lit., Huile d'Olive Supérieure... 56 fr. Huile de Table douce... 54 fr. Huile Comestible blanche... 50 fr. Caisse post. 10 k., Savon blanc 72 % huile... 36